

REVUE DE LA SOCIETE SUISSE D'ETHNOLOGIE
ZEITSCHRIFT DER ETHNOLOGISCHEN GESELLSCHAFT
RIVISTA DELLA SOCIETA SVIZZERA D'ETHNOLOGIA

TSANTSA 9 / 2004

POLITIQUE DES ÉTRANGERS, DROITS DIFFÉRENCIÉS DES
CITOYENS ET NATURALISATION

AUSLÄNDERPOLITIK, DIFFERENZIERTE BÜRGERRECHTE UND
EINBÜRGERUNG

**Un ancêtre oublié: l'Institut de préparation aux professions
coloniales de Neuchâtel**

Serge Reubi

TSANTSA, Volume 9, May 2004, pp. 118 - 122

Published by:

Société Suisse d'Ethnologie/Schweizerische Ethnologische Gesellschaft, Bern

The online version of this article can be found at:

<http://www.tsantsa.ch>

Contact us at:

tsantsa@seg-sse.ch



This work is licensed under a
Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.5 Switzerland License



Un ancêtre oublié

L'Institut de préparation aux professions coloniales de Neuchâtel

Serge Reubi

Ne possédant pas de colonies, la Suisse ne pouvait sans doute pas devenir un centre d'excellence en ethnologie. Cela ne signifie pourtant pas que la pratique de cette discipline y ait été absente. A témoin, la Suisse, à l'aube du XX^e siècle, connaît, comme le reste de l'Europe, une première institutionnalisation en la matière – musées, sociétés savantes et instituts universitaires.

Cela est particulièrement vrai à Neuchâtel. Dès le XVIII^e siècle s'y développe un intérêt pour l'exotique, les voyages et la géographie, et il n'est donc pas tout à fait étonnant que la ville soit prise par la fièvre ethnographique qui enflamme l'Europe à la fin du XIX^e siècle. En témoin, une riche institutionnalisation de la discipline: en 1885 est fondée une Société de géographie qui publie un *Bulletin* renommé et consacré principalement à l'ethnologie africaine, puis un musée ethnographique voit le jour en 1904. En 1912 enfin, une chaire d'ethnographie est créée à l'Université et, deux ans plus tard, son titulaire Arnold van Gennep y organise

le premier Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie. Mais ce n'est qu'un feu de paille qui s'éteint avec la Première Guerre mondiale. Van Gennep est expulsé du territoire suisse en 1915, et la chaire d'ethnographie est supprimée en 1921 (Centlivres et Vaucher 1994). Simultanément, le dynamisme de la Société de géographie faiblit, le nombre de ses membres se réduit et la parution de son *Bulletin* devient aléatoire; cette publication perd en outre sa couleur ethnographique et sa qualité s'amoinde. Seul le Musée ethnographique dirigé par Théodore Delachaux garde une certaine vitalité, sans compenser pour autant le repli général que vit la discipline à Neuchâtel.

Ainsi, dans les années 1940, lorsqu'un nouvel intérêt pour l'ethnologie se développe à Neuchâtel et que l'on cherche à en rétablir les institutions, les arguments avancés s'en ressentent. Alors qu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'ethnologie européenne est en train d'acquiescer une légitimité scientifique libérée de l'uti-

litarisme politique et économique qui caractérisait son institutionnalisation au début du XX^e siècle, la situation est tout autre à Neuchâtel. La discipline cherche à s'y légitimer en s'affichant comme une science pratique. En 1944, le projet de créer un *Institut de préparation aux études coloniales* où serait développé l'enseignement de l'ethnologie, participe de cette tendance.

En 1943, Jean Gabus obtient son doctorat en ethnologie à l'Université de Fribourg sous la direction du Père Wilhelm Schmidt. Soutenu et encouragé par ce dernier, il tente alors de créer à Neuchâtel un poste qui lui permettrait d'exercer son métier. Gabus parvient ainsi à intéresser le chef du Département de l'Instruction publique Camille Brandt, qui convoque une réunion en janvier 1944 pour examiner «la possibilité de créer à Neuchâtel un enseignement de l'ethnologie et des branches qui s'y rattachent» (Brandt à Ott, 28.1.1944)¹. Dès cette première rencontre, à laquelle participent, outre Brandt et Gabus, Gérard Bauer², Théodore Delachaux³ et Eugène Wegmann⁴, deux traits essentiels du projet se dessinent: d'abord, son existence est légitimée par la tradition ethnologique neuchâteloise; ensuite, son objectif explicite est de servir à développer l'industrie et le commerce locaux.

Ce dernier élément est repris et approfondi dans une lettre que Gabus adresse à Brandt: selon lui, il y a longtemps qu'à l'étranger l'expansion commerciale est organisée par l'Etat selon un plan d'ensemble. Dans les écoles tout d'abord, l'enseignement a accordé une place importante aux questions coloniales; puis des instituts spéciaux ont été créés en vue de former divers spécialistes capables et désireux de travailler outre-mer. Constatant que la Suisse dépend de ses exportations pour sa survie, Gabus estime que «des méthodes nouvelles, plus de cohésion dans ce domaine de l'expansion commerciale peuvent nous assurer après la guerre une situation très particulière». Or, si la Suisse alémanique «a pressenti ces problèmes [et] créé deux institutions importantes: l'*Institut suisse des tropiques* à Bâle et l'*Institut suisse d'extension des*

marchés à St Gall», il n'existe encore rien de tel en Suisse romande. Neuchâtel, qui est le canton romand qui possède le plus grand nombre d'industries exportatrices, pourrait jouer ce rôle. Pour Gabus, «ce centre d'études préparerait les jeunes gens qui désirent s'expatrier et les [informerait des] problèmes coloniaux [...]. Son orientation tiendrait largement compte des intérêts commerciaux et industriels de la Suisse et de notre canton en particulier. Les jeunes gens formés par cette institution neuchâteloise devraient posséder une préparation assez développée pour qu'une fois en place à l'étranger, ils puissent suggérer les possibilités de nouveaux débouchés commerciaux, de nouvelles industries, de placements de capitaux [...]. Ses buts seraient la défense méthodique de nos intérêts suisses dans le cadre de l'économie internationale et la collaboration efficace d'un pays neutre épargné par la guerre, qui peut mettre à la disposition de l'étranger des spécialistes et des techniciens» (Gabus à Brandt, 31.1.1944). Compte tenu de ces objectifs utilitaires, il n'est pas surprenant que l'ébauche de programme que soumet Gabus ne se limite plus à un seul enseignement d'ethnologie. Il y a ajouté «les branches qui s'y rattachent», soit la sociologie, la psychologie et les sciences des religions, mais surtout l'économie, les sciences commerciales et la missiologie.

Au cours de l'été et au fil des discussions entre Gabus et Brandt, le projet de ce qui s'appelle désormais *Institut de préparation aux professions coloniales* se donne un second objectif: à côté de la formation de jeunes gens à la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, industriels et financiers à l'étranger, l'*Institut* aura pour but de produire des études sur des questions économiques. Le programme d'études prévoit toujours un enseignement d'ethnologie, mais sert désormais exclusivement à l'industrie et au commerce. Il semble néanmoins à la convenance de tous et, en septembre, il est décidé de nommer Gabus directeur de l'*Institut* et de l'y charger de deux heures d'ethnologie, si le projet voit le jour.

¹ Ce texte s'appuie sur le fonds C70 718 du Département de l'Instruction publique, aux Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN DIPC70 718). Pour ne pas charger l'appareil critique, je n'indique que les concernés et les dates dans le texte.

² Les liens qui attachent Gérard Bauer à Jean Gabus sont variés et témoignent de l'étendue du réseau dont Gabus bénéficie. Bauer est membre du parti libéral, cousin du parti radical où milita Gabus. Par ailleurs, les deux hommes servent dans la même troupe au cours de la mobilisation, Gabus étant le subordonné de Bauer. Par le frère de Gérard, Eddy Bauer, professeur d'histoire, Gabus bénéficie également d'un relais à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel.

³ Théodore Delachaux est conservateur du Musée d'ethnographie, préparateur au Musée d'histoire naturelle et grand ami de Gabus, comme en témoigne son soutien à la candidature de ce dernier à la chaire de géographie en 1945 (Reubi 2004). Il dispose d'un siège au Conseil de la Faculté des lettres, ce qui lui permet d'y défendre les intérêts de Gabus.

⁴ Professeur de géologie et conservateur au Musée d'histoire naturelle, c'est un proche de Delachaux.



⁵ Si sa digression témoigne de l'obsolescence de sa conception de l'ethnologie, elle indique surtout que Gabus croit nécessaire de présenter la discipline à ses partenaires. Cela en dit long sur le jugement qu'il porte sur leur compétence en la matière et met un terme définitif au mythe de la «tradition» ethnologique neuchâteloise.

⁶ Ainsi J. Prichard est considéré comme le premier à faire de l'ethnologie l'étude des cultures et non des races, A. van Gennep compte comme membre de l'École sociologique française. Cette présentation, qui s'attarde longuement sur les différentes écoles allemandes et sur le Père Schmidt, se termine par un laconique: «Fonctionnalisme: école de Malinowski (tout en rapport avec la fonction). Dynamisme: Boas.»

Pourtant, au début de l'automne, la sympathie dont jouit le projet diminue. Les interventions de Roger Meyer, directeur de l'Office économique cantonal neuchâtelois, expriment le désaccord du monde patronal neuchâtelois et entraînent une désaffection générale. Il avoue à Brandt douter de la capacité de Gabus à mener à bien son projet car il n'est ni fiable, ni sérieux. Selon Meyer, Gabus est surtout un aventurier qui n'a lancé ce projet que pour s'assurer un revenu stable. A ses yeux, le jeune ethnologue n'entend à l'évidence consacrer que le minimum à ce travail qu'il considère comme ennuyeux et repartira en expédition aussi vite que possible. Par cela, l'efficacité du projet est mise en cause, ce qui explique l'opposition de Meyer (Meyer à Brandt, 9.10.1944). L'université, longtemps tenue à l'écart de l'élaboration du projet et constatant qu'il n'est pas soutenu par le patronat, lâche à son tour Gabus. L'idée d'un *Institut* sombre alors rapidement dans l'oubli.

Abien des égards, cet épisode est révélateur de l'état et de la place de l'ethnologie à Neuchâtel dans la première partie du XX^e siècle. Dans une large mesure, sa situation au sortir de la Deuxième Guerre mondiale s'explique par l'échec des premières institutions qui, contrairement à ce que prétend Gabus, a privé Neuchâtel de tradition ethnologique. Celle qu'il invoque se limite à quelques ancêtres qu'il voudrait opérants, mais dont l'inefficacité se mesure à l'absence de chaire d'ethnologie. Cette tradition ne vaut donc que comme argument et n'a pas de réalité au niveau disciplinaire: elle n'a servi à développer ni programme, ni méthode. A témoin, l'ethnologie neuchâteloise ne s'inscrit pas dans les courants qui dominent la discipline à la fin de la guerre et cette dissidence explique le succès que le projet rencontre à Neuchâtel. Il est favorablement accueilli parce qu'il est soumis à un milieu ignorant des développements du savoir ethnologique des deux décennies précédentes.

Plutôt qu'une position cynique ou une stratégie consciente de pouvoir de Gabus (Latour 1983), c'est davantage sa repré-

sentation surannée de l'ethnologie qui a contribué à donner une dimension utilitaire au projet. En 1944, Gabus estime en effet que la position théorique de l'école historico-culturelle du Père Schmidt est la plus actuelle et définit au mieux les limites de l'ethnologie: «C'est une science qui a pour but le développement de l'esprit humain et de l'activité extérieure guidée par l'esprit qui, tous deux, se manifestent en dehors de la vie des peuples» (Gabus à Brandt, 31.1.1944). Cette définition curieuse suggère néanmoins que la fonction principale de la discipline est de servir au progrès de l'espèce humaine. Au cours de la brève histoire de l'ethnologie⁵ truffée d'inexactitudes⁶ qu'il donne en annexe au projet envoyé à Brandt, Gabus confirme d'ailleurs cette impression: «la tâche des ethnologues sera certainement intense après la guerre, car ils auront sans doute l'occasion d'appliquer sur place les méthodes qui leur paraîtront les plus profitables aux intérêts des Européens et des Primitifs. Constatons à ce propos que les ethnologues tels que Rasmussen, Birket-Smith, Jenness inspirèrent la législation coloniale dans les régions arctiques du Groenland et de l'Amérique du Nord et que le fonctionnalisme inspira les Anglais dans leurs colonies africaines» (Gabus à Brandt, 31.1.1944). A l'aune de ce document, il est évident que son projet n'est pas seulement calculateur. S'il est vrai que son objectif est d'obtenir un enseignement d'ethnologie et qu'il cherche, pour y parvenir, à justifier l'ethnologie par son utilité économique, force est de constater que la nature de cette proposition est également, et plus simplement, le produit des limites effectives de son savoir.

Simultanément, la position de l'ethnologie dans le champ scientifique neuchâtelois permet de faire coïncider deux positions dépassées, celle de Gabus et celle des autorités, qui se reconnaissent comme valides. Symptomatique de cet état de fait, les limites proprement cognitives du projet Gabus ne sont jamais relevées par ses opposants, bien qu'il s'agisse de la mise en place d'un institut universitaire. Au cours de la procédure



qui s'étale sur une dizaine de mois, aucun argument sur la valeur de la conception de l'ethnologie défendue par Gabus n'est jamais avancé. En fin de compte, si le projet est rejeté, ce n'est pas pour des raisons scientifiques, ni même politiques ou économiques – l'intérêt de l'Institut étant reconnu par chacun – mais bien personnelles.

L'exemple neuchâtelois reflète-t-il la situation de la discipline en Suisse à la fin de la Deuxième Guerre mondiale ? A ce stade de mon étude⁷, il est impossible de trancher. Il paraît néanmoins évident que la qualité de la production ethnographique suisse, après avoir été reconnue au niveau international grâce à l'œuvre de chercheurs comme Junod, Pittard, Speiser ou les Sarasin, chute après les années 1940: en ce sens, Neuchâtel n'est donc pas une exception et ces succès excluent tout lien direct entre l'obsolescence de la production ethnographique et l'absence de colonies. Trois changements majeurs dans la pratique ethnologique suisse jouent en revanche peut-être un rôle dans ce déclin. En premier lieu, l'ethnologie suisse passe d'un régime d'(auto-)financement privé des recherches à un système de subventions étatiques dont les années 1930 et 1940 constituent l'interrègne, fatal à la recherche. La stabilité qu'octroie l'assurance d'un financement est en effet indispensable pour élaborer sereinement des projets de recherche sur le long terme. Si ce n'est pas une condition suffisante à une pratique scientifique de qualité, c'en est une condition nécessaire. Ensuite, l'ethnologie suisse reste longtemps fidèle au paradigme naturaliste et les rares chercheurs dissidents n'en perçoivent pas moins l'ethnologie comme une science diachronique. En fait, il semble que l'ethnologie ne suscite un intérêt en Suisse que comme science naturelle (au même titre que la botanique ou la zoologie) ou comme méthode de la science préhistorique (au même titre que la fouille archéologique). Cet attachement à des paradigmes largement critiqués s'explique peut-être par l'incompréhension que suscite, dans un pays sans colonies, l'ethnologie entendue comme étude

synchronique de la variété des cultures. A tout le moins, il explique l'obsolescence de la production ethnologique suisse. Enfin, la génération qui disparaît dans les années 1930 et 1940 ne s'est pas souciée de former des successeurs. C'est là une conséquence de la première institutionalisation de l'ethnologie en Suisse qui se développe davantage dans les musées qu'à l'université et qui, en conséquence, néglige la formation. Parallèlement, la professionnalisation de la discipline (Cannon 1978) réduit les prétentions des naturalistes et médecins à intervenir dans les débats internes de la discipline. Ces deux éléments s'associent pour réduire le nombre d'ethnologues au point de ne plus former une masse critique suffisante, nécessaire au débat scientifique.

L'analyse du projet d'*Institut de préparation aux études coloniales* révèle la richesse heuristique de la perspective institutionnelle défendue par Claude Blanckaert. Selon lui, les institutions sont un axe sur lequel s'articulent les aspects tant cognitifs que sociaux de l'élaboration d'une discipline (Blanckaert 1995) et leur étude permet de mettre en perspective les deux faces de l'activité scientifique, d'une part sa dimension épistémologique, d'autre part sa dimension sociale et culturelle. Elle élargit dès lors l'histoire des sciences à une indispensable histoire *culturelle* des sciences. Par ailleurs, s'affranchissant de l'étude des seules considérations épistémologiques, cette perspective élargit le champ de la recherche au-delà de la «grande science» et intègre l'analyse des traditions institutionnelles périphériques à l'étude d'une discipline. Elle peut enfin retrouver la trace de projets avortés révélateurs du développement de la science. Contrairement à une histoire intellectuelle des sciences qui se focalise sur les conflits d'école et les ruptures révolutionnaires, et qui met en avant les individualités au détriment des masses, la perspective institutionnelle permet de faire une histoire des sciences qui ne soit pas qu'une histoire de l'avant-garde scientifique⁸.

⁷ Cette étude, qui constitue ma thèse de doctorat sous la direction du Professeur Laurent Tissot, est financée par le FNRS dans le cadre du projet de recherche «Histoire de l'ethnologie en Suisse. Concepts, courants, institutions et société, 1900-1970».

⁸ Handler (2000) va précisément dans ce sens.



Bibliographie

- BLANCKAERT Claude
1995. «Fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIX^e siècle. Perspectives historiographiques». *Politix* (Paris) 29: 29-54.
- CANNON Susan Faye
1978. *Science in Culture: The Early Victorian Period*. New York: Dawson.
- CENTLIVRES Pierre et Philippe VAUCHER
1994. «Les tribulations d'un ethnographe en Suisse. Arnold van Gennep à Neuchâtel (1912-1915)». *Gradhiva* (Paris) 15: 89-101.
- HANDLER Richard (ed.)
2000. *Excluded Ancestors, Inventible Traditions: Essays towards a more Inclusive History of Anthropology*. Madison: University of Wisconsin Press (History of Anthropology; 9).
- LATOUR Bruno
1983. «Le dernier des capitalistes sauvages. Interview d'un biochimiste». *Fundamenta Scientiae* (Oxford) 314: 301-327.
- REUBI Serge
2004. «De l'objet à l'autre. L'enseignement de l'ethnologie à Neuchâtel», in Roland KAEHR (éd.), *Centenaire du Musée d'ethnologie de Neuchâtel 1904-2004*. Neuchâtel: MEN.

Auteur

Serge Reubi, doctorant rattaché à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, a fait des études d'histoire et d'ethnologie dans cette même Université. Il travaille actuellement à une thèse de doctorat sur l'histoire de l'ethnologie en Suisse au XX^e siècle dans le cadre du projet du professeur Laurent Tissot: «Histoire de l'ethnologie en Suisse. Concepts, courants, institutions et société, 1900-1970», financé par le FNRS.

Institut d'histoire, Faculté des Lettres,
Université de Neuchâtel, Espace Agassiz
1, 2000 Neuchâtel
serge.reubi@unine.ch